



La Croix Valmer, station de tourisme classée, pavillon bleu d'Europe, agenda 21 local France, Label territoire durable, membre du Parc National de Port Cros, située dans le Golfe de Saint-Tropez (Var), plages réputées sur 12,5 km de littoral préservé et protégé, 4000 habitants (surclassée 20 à 40 000 hab.) recrute :

**Un agent d'accueil touristique, chargé du classement de meublés (H/F)**

**à temps complet (1607h/an)**

**CDD de trois mois avec possibilité de renouvellement**

**Cadre d'emploi des adjoints administratifs**

**Description du poste :**

Sous l'autorité de la directrice de l'Office de Tourisme, vous serez chargé(e) principalement de :

- la qualification des chambres d'hôte (traitement administratif des dossiers de demande, visite de contrôle, rapport de classement, envoi du rapport au relais territorial FROTSI/commission régionale, etc...)
- du classement des meublés de tourisme (traitement administratif des dossiers de demande, visite de contrôle, rapport de classement et décision, envoi du rapport au relai territorial FROTSI/commission régionale, traitement et suivi des réclamations, récapitulatif annuel pour OTF des hébergements classés, déclaration cnil, etc ...)

Missions secondaires :

- TAXE DE SÉJOUR :
  - suppléante taxe de séjour
  - pointage et mise à jour de la base de données
- PARTENARIAT
  - préparation, collecte et suivi des partenariats (appel/relance/collecte terrain...)
  - suivi régie partenariat
  - saisie/mise à jour base de données apidae
- ACCUEIL occasionnel
  - accueil visiteurs desk
  - accueil visiteurs standard
  - gestion quotidienne de base de l'accueil
  - suivi messagerie Facebook
- DIVERS
  - rédaction articles, posts newsletter, articles presse et messagerie Facebook, relecture/pointage

**Profil du candidat :**

Anglais souhaité. Dynamisme et rigueur. Permis B obligatoire. Sens de l'organisation. Discrétion. Connaissance du Golfe de St-Tropez appréciée.



**Contraintes du poste :**

Pas de congés le mercredi et le vendredi (remplacement du référent taxe de séjour).  
Congés à poser d'octobre à mars, pour le bon fonctionnement du service taxe de séjour.

**Salaire :**

Rémunération statutaire sur le grade,  
entre 1554 € et 1750 € bruts selon expérience.  
Poste ouvert par mutation – détachement ou contractuel

**Répondre à cette offre :**

Adresser lettre de motivation manuscrite, CV à : Monsieur le Maire - Hôtel de Ville - 102  
rue Louis Martin 83420 La Croix Valmer

Poste à pourvoir au 01/04/2021.